

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2008

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Présents : M. Moine, D. Gagneux, Y. Patroix, , B. Martin, JL Milliex, A Newell, C Guiboud-Ribaud, J. Liebe, A. Papin, R. Dalphin
Excusé : JP Frénod, ayant donné pouvoir

ECOLE

Projet de rénovation / construction

Mme le maire rend compte au CM de l'avancement de la réflexion :

L'étude du projet de restructuration et extension du bâtiment de la Motte a été confiée à Mr Brun, architecte, qui propose une 1^{ère} esquisse, avec une extension derrière le bâtiment existant.

Parallèlement, une rencontre a eu lieu avec le maire du Châtelard, afin d'étudier avec des éléments techniques et financiers l'hypothèse du regroupement des classes.

Afin de poursuivre les études techniques qui aideront à la décision, sans perdre de temps, le Conseil municipal décide :

- De transmettre dès fin juin le dossier de la Motte au Conseil général pour demande de subvention.
- De rencontrer la municipalité du Châtelard début juillet, sur le site de l'école, afin de poursuivre les discussions.

Demande de soutien pour la classe des « grands »

Le CM est saisi par la Directrice de l'école d'une demande de soutien de quelques heures / semaine pour la classe des « grands », qui ne comptera que 20 élèves, mais sur 3 niveaux. Le CM donne un accord de principe pour le 1^{er} trimestre, sous réserve de l'avis concordant du CM du Châtelard qui partage la charge en fonction du nombre d'enfants concernés.

Demande de visite de sécurité de l'école >> à transmettre au SDIS

VOIRIE

Le CM fixe l'enveloppe des travaux de voirie pour 2009 à 35 000 € HT, pour demande de subvention au Conseil Général.

URBANISME

Projet « d'éco-village » Scalène

Mme le maire présente au CM un avant-projet « d'éco-village » de 25 maisons envisagé par le constructeur « Scalène » sur une zone AU du PLU située au dessus de l'école au Chef-Lieu. Le projet est conforme aux dispositions du PLU, il a été validé par Mr l'architecte consultant. Pas de remarques particulières.

Projet de lotissement communal « La Fin Devant »

Mme le maire présente le projet de lotissement communal de 3 lots en prolongation du lotissement du Mollard. Mr Dominique Gagneux fait remarquer que l'accès sur la route départementale n'est pas bon. Le projet sera donc revu, puis un permis de lotir sera déposé.

Taxes aux permis de construire : PVR / TLE

Mme le maire rend compte d'une réunion avec les services de la DDE sur les modalités pratiques de mise en place de la **PVR** (Participation pour Voirie et Réseaux) qui est en place sur la commune, mais doit faire l'objet d'un chiffrage au cas par cas. Les raccordements EDF sont également concernés. Il est décidé de «tester» la formule, qui est compliquée à mettre en œuvre, en attendant une réforme annoncée par l'Etat (?).

Mme le maire fournit au CM le tableau des taux de **TLE** (Taxe Locale d'Équipement) appliqués dans les communes des Bauges. Certaines communes appliquent le taux maximal (5%), la Motte est à 2%. Le CM délibère pour augmenter la TLE à 3 % pour l'ensemble des nouvelles constructions.

SAFER

Mme le maire indique qu'elle a proposé une option de la commune sur des parcelles forestières limitrophes de la forêt communale, à l'occasion de la vente par la SAFER d'une propriété sur la Motte. Le CM confirme cette option.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT et STEP

Les foins étant faits, le chantier du réseau Dalphins / Frénods va pouvoir commencer.

D. Gagneux donne le résultat de la consultation pour la coordination / sécurité du chantier.

Une autre consultation est lancée pour la maîtrise d'œuvre de la station d'épuration (La DDE s'étant retirée).

ZONE DU CHERAN

Le dossier administratif pour les travaux de renaturation du lit du Chéran est terminé, l'enquête publique doit avoir lieu cet été.

Damien REGAIRAZ est autorisé à déposer temporairement des matériaux inertes pour 2 mois sur la zone, avec une convention.

FORET

Y. Patroix indique que la vente de bois du printemps a été annulée par les élus des communes forestières face aux demandes de baisse de prix des acheteurs.

CNRACL

Le CM délibère pour confier le calcul des retraites d'agents à la CNRACL.

EN COURS...

Confirmation d'acceptation de devis pour achat d'un ordinateur supplémentaire, et décision modificative du budget (+ 500 €)

Alimentation « tarif professionnel » de la salle des fêtes réalisée. Reste la mise en conformité de l'installation électrique de l'atelier (R. Dalphin)

Travaux d'électricité de l'église + mur du cimetière + travaux de voirie 2008 à réaliser cet été.

ETE

La salle des mariages recevra une exposition de peinture du 28 juillet au 18 août.

La Motte en Bauges, le 23 Juin 2008
Le Maire,